

ABONNEMENT.

Saumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16 Trois mois... 9 Poste: Un an... 55 fr. Six mois... 18 Trois mois... 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

17 Octobre 1883.

LE VOYAGE MINISTÉRIEL.

On se demande ce que M. J. Ferry a été faire à Rouen et au Havre.

On a mis en branle tout un monde d'employés de chemins de fer, chauffés des trains spéciaux, arrêté la circulation des voyageurs et des marchandises, sonné le boute-selle aux cuirassiers, le tout pour permettre à M. Ferry de refaire à Rouen et au Havre le discours absolument creux et de plus fort peu respectueux du suffrage universel prononcé il y a un mois par M. Waldeck-Rousseau à Bouvran.

Voilà beaucoup de bruit pour peu de choses.

On pouvait croire que M. le président du conseil exprimerait son opinion sur le différend pendant entre Le Havre qui rêve de devenir chef-lieu d'un nouveau département de la Seine maritime, et Rouen qui tout au contraire demande pour son port un agrandissement qui requerrait l'importance du Havre.

On pouvait penser tout au moins que si M. J. Ferry, au milieu de ses soucis de portefeuille, n'avait pas eu le temps d'étudier cette question, bien secondaire évidemment aux yeux d'un bon républicain, puisqu'elle ne touche qu'aux intérêts du commerce et de l'industrie, et ne faisait qu'un voyage politique, il voudrait bien donner quelques éclaircissements sur sa politique méchamment incriminée par des réactionnaires stimpédiés par des intransigeants;

Rectifier les chiffres qui, dans leur somme présente, donnent quelques cent millions de déficit pour l'exercice courant;

Démontrer que le Tonkin et la Tunisie ne nous avaient coûté que des sacrifices en hommes et en argent très-insignifiants en comparaison des grands honneurs et des

immenses bénéfices qu'ils avaient apportés au pays;

Indiquer sommairement mais nettement les causes de la disgrâce de M. Thibaudin et partir de là pour donner les grandes lignes de sa politique à venir.

Nous n'avons rien eu de tout cela, c'est-à-dire de tout ce dont se préoccupe le pays au point de vue politique.

M. Ferry, dans tous ses discours aux gares, préfectures, banquets, n'a eu qu'un souci: dauber sur ses frères les intransigeants, les accuser de folie furieuse et d'impuissance. Il a bien sacrifié quelques mots pour affirmer sa parfaite entente avec le magnanime chef de l'Etat et son non moins magnanime gendre, mais il a craint vraisemblablement de mettre la politesse de ses auditeurs à trop rude épreuve et s'est immédiatement replongé dans ses catilinaires contre les intransigeants furieux et impuissants.

Or, nous ferons observer à M. Ferry comme à M. Waldeck-Rousseau:

1° Que des républicains qui ne reconnaissent d'autre principe politiquement et socialement que le suffrage universel et qui, d'ailleurs, ont aidé dans une grande mesure les progrès du socialisme qui leur a servi de marche-pied pour se jucher au pouvoir, sont mal venus aujourd'hui à fouler aux pieds les verdicts du suffrage universel qui leur jette aujourd'hui à la tête un tas d'intransigeants, probablement comme punition de leurs inepties et de leurs méfaits;

2° A accuser d'impuissance ces radicaux qui sont en droit de leur répondre: « Eh bien, et vous qui aviez le pouvoir en mains, qu'avez-vous donc fait? quel bien avez-vous apporté à la France? Vous avez croché les biens des particuliers, violé la famille, dilapidé les finances, humilié le pays, paralysé tout commerce et toute industrie. Parbleu, nous en aurions bien fait autant et plus vite. »

Et ils auraient eu raison. Les monomanes de désorganisation sociale dont est M. Ferry et les furieux dont sont MM. Rochefort et Laisant qui traînent à leur remorque les gâteaux de l'hôpital Grévy, sont aussi dangereux les

uns que les autres; ceux-ci vont plus vite, ceux-là plus doucement. Mais tous convergent au même but, et, ma foi, en fait de folies, les plus courtes sont les meilleures. On le savait du reste et M. Jules Ferry n'avait nul besoin de nous imposer une centaine de mille francs de frais supplémentaires pour nous prouver derechef qu'en fait d'impuissance et de folie, intransigeance et opportunisme étaient à deux de jeu.

A Lillebonne, M. Ferry s'est épanché dans le sein d'un de ses intimes; il lui a fait des confidences, mais vraisemblablement de ces confidences à double face faites pour être aussitôt divulguées. Il faut du moins que cela soit ainsi, car, au palais Bourbon, on narrerait très-certainement la chose.

M. Ferry, agacé par un cri de: Vive Thibaudin, qu'un communard du cru venait de lui corner aux oreilles, aurait soulagé son cœur au sujet de ce Thibaudin. Suivant lui, l'homme de Mayence était devenu l'homme lige des radicaux; lui Ferry était depuis longtemps au courant des pourparlers de ce faux militaire avec les chefs du mouvement internationaliste et avait tout lieu de craindre qu'au cas d'une émeute, Thibaudin ne se servit de son autorité pour paralyser toute résistance de l'armée et au besoin donner un appoint aux émeutiers.

La fureur des radicaux socialistes semble donner raison à M. Ferry. Il est manifeste qu'ils comptaient sur M. Thibaudin pour un mouvement prochain.

Il n'en est pas moins vrai que c'est l'Elysée et M. Ferry qui ont été chercher, pour crocheter les grades des Princes, ce membre de l'Internationale; que s'étant aperçu depuis longtemps qu'il dressait des plans avec les chefs du parti anarchiste, ils l'ont laissé six mois durant jeter la perturbation dans notre armée et préparer son impuissance; que conséquemment l'Elysée Grévy et M. Ferry sont absolument responsables des parjures et venies nouvelles de leur créature. Dès lors pourquoi geindre?

Toute la presse s'occupe du discours du Havre.

D'un côté il soulève des flots d'indignation, tandis qu'il est accueilli par les journaux dévoués au ministère comme le signal de la lutte contre l'intransigeance.

On ne parlera plus du voyage de Cahors! Feu Gambetta est enfoncé par M. Jules Ferry!

Mais que celui-ci se rappelle que la Roche tarpéienne est voisine du Capitole!

La France s'indigne de la déclaration de guerre qui s'adresse à tous les républicains indépendants. Elle trouve cette entreprise périlleuse pour le ministre:

« Ou le langage de M. le président du conseil n'a pas de sens, ou ses provocations annoncent et préparent une déclaration de guerre, non pas à l'intransigeance, mais au parti radical, à ceux que Gambetta désignait sous le nom de « républicains entiers ».

» Ce n'est pas seulement contre l'extrême gauche que le ministère prendrait l'offensive.

» Il y a beau temps qu'on l'a exclue de la majorité et frappée d'excommunication. La rupture serait plus grave et plus profonde. On se séparerait de tous ceux qui ne croient pas que le dernier mot de la République soit le repos dans la stérilité.

» Si telle est la portée des discours tenus au Havre et à Rouen, nous ne nous sommes donc pas trompés en prophétisant que le ministère était à la veille d'inaugurer une politique de résistance. Déjà, aux applaudissements de ceux-ci, aux encouragements de quelques autres, il est aisé de se rendre compte que c'est bien là le secret du plan de campagne que M. le président du conseil n'a pas voulu révéler en public.

» L'entreprise est grave et périlleuse.

» M. Jules Ferry paraît résolu à une opération, que Gambetta refusa jadis de pratiquer, malgré les sommations des réactionnaires et des modérés. Il en est arrivé à ce point où on se laisse persuader par ses adversaires qu'il faut rompre avec les extrêmes de son parti. Il veut couper sa queue.

7 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER.

III

UNE PLANTATION EN LOUISIANE.

En quittant la ville de New-Orléans pour remonter le Mississippi, — le grand-père des eaux, comme l'appelaient les Indiens, — l'œil du voyageur est d'abord attristé par la désolante uniformité que présente le delta du fleuve. Les plaines, ou mieux les marais sans fin qui bordent les nombreuses embouchures du père des eaux, formées d'un terrain léger, limoneux ou sablonneux, sans pierres ni rochers, sont dans beaucoup d'endroits d'un niveau inférieur à celui du fleuve, dont une digue les sépare; mais à l'époque des crues annuelles, les eaux franchissent facilement cette digue, et le delta serait menacé d'une destruction imminente, si les eaux du fleuve ne se trouvaient pas alors naturellement conduites, et par une pente insensible, jusqu'à la mer où elles vont se perdre. Quand le fleuve décroît, quelques-uns des nombreux bayoux ou canaux qu'il s'est creusés l'année précédente ont été comblés, ceux-ci pour faire place à

d'autres où l'eau a raviné les terres et tracé de profonds sillons: les embouchures du Mississippi n'ont donc qu'une existence bien précaire, incessamment variable, compromise et renouvelée chaque année par le caprice du père des eaux.

Ces fluctuations du sol y rendent toute culture impossible; aussi le delta de cette nouvelle Égypte ne présente-t-il pas un aspect bien attrayant. Près de la partie du sud-est surtout, il existe un village bâti sur pilotis et appelé la Balize, qui est bien le plus triste lieu que l'on puisse imaginer. Ce malheureux village est, pour ainsi parler, sous-marin; il est placé au-dessous du niveau des eaux du fleuve et même de la mer. Au centre de l'emplacement qu'il occupe s'élève une sorte d'observatoire où nous avons eu un jour la curiosité de monter. Désolant fut le spectacle qui s'offrit à nos yeux. D'un côté, notre vue s'étendait sur un marais sans fin; de l'autre, sur plusieurs passes et un grand nombre de bayoux ou canaux naturels qui serpentent au milieu des marécages et des fondrières. A peine à l'aide de la lunette apercevait-on, bien au loin, quelques parties de terre: les plus proches pouvaient être, d'après notre estimation, à douze ou quinze lieues au moins. Les marins qui nous accompagnaient assuraient qu'elles étaient plus éloignées.

Ce village de la Balize, — était-ce bien un village? — se composait d'une vingtaine de mai-

sons presque toutes désertes, la fièvre jaune ayant fait l'année précédente une rafle complète de ses habitants. On communiquait de l'une à l'autre de ces cabanes au moyen de planches et de troncs d'arbres jetés sur la vase et sur l'eau. Cette précaution était bonne, car il eût été impossible de faire vingt pas sans enfoncer dans les trous vaseux ou dans des sables mouvants.

Tel est le spécimen du spectacle qu'offre sur la plus grande partie de son étendue le Delta du Mississippi.

Mais quand les immenses steamboats, qui font le service entre la Nouvelle-Orléans et les diverses stations jusqu'à Saint-Louis, ont franchi cette région désolée qu'on nomme le Delta, le paysage change tout à coup avec la rapidité d'un décor de féerie. Quel éblouissant panorama se déroule tout à coup devant les yeux du voyageur, d'autant plus agréablement surpris qu'il vient de quitter les steppes pestilentielles où la fièvre jaune s'est établie son quartier général. C'est bien là ce qu'au théâtre on appelle un changement à vue. A peine le fleuve semble-t-il garder encore sur ses rives une étroite ceinture de sable, seul vestige qu'il a laissé de son passage la dernière crue. Au delà, quel tableau! La luxuriante végétation des tropiques a prodigué là toutes ses richesses. On devine qu'on n'est pas loin de cette terre charmante et parfumée qui a mérité ce nom gracieux de la part de ceux qui l'ont

découverte: la Floride, la terre des fleurs. L'œil fatigué de la monotonie des sables du Delta se repose maintenant avec bonheur sur un feuillage où toutes les nuances du vert sont mouchetées çà et là avec les riches couleurs de l'or et de la pourpre. De doux parfums saturant l'air que les oiseaux emplissent de chansons et de joyeux cris. De loin en loin, de superbes villas s'élèvent sur chaque rive du fleuve au milieu de jardins enchantés où, dans un joyeux pêle-mêle, les fleurs et les fruits se confondent sur les mêmes plantes et sur les mêmes arbres.

Plus loin, commencent les riches plantations qui, chaque année, jettent sur tous les marchés de l'Europe des millions de balles de coton.

Parmi ces plantations parsemées sur les deux rives du fleuve, les marins ne manquaient jamais d'en signaler une aux passagers des steamboats qui sillonnent le Mississippi. Cette plantation était située à une vingtaine de milles au-dessus de Baton-Rouge, sur la rive gauche du fleuve. Elle était, d'ailleurs, signalée à l'attention du voyageur par un wharf qui lui permettait de charger ses marchandises à quai sur les chalands ou les vapeurs, dont deux ou trois amarrés à la rive attendaient leur lourd chargement.

Cette propriété passait pour la plus riche plantation de toute la Louisiane: elle appartenait à M. Mac Dowel. On apercevait, non loin du fleuve,

» Mais le difficile est de reconnaître le point précis où l'opération peut se faire sans péril.

» Ce n'est pas seulement en chirurgie que les amputations sont dangereuses. Elles peuvent être mortelles aussi en politique. »

Chronique générale.

CONSEIL DES MINISTRES.

Le conseil des ministres, tenu hier matin à l'Élysée sous la présidence de M. Jules Grévy, s'est prolongé depuis neuf heures jusqu'à onze heures et demie.

M. Jules Ferry a rendu compte de son voyage en Normandie. Le ministre des affaires étrangères a annoncé qu'il comptait être prochainement en mesure de donner connaissance au cabinet de l'exposé de notre situation politique extérieure qui sera soumis aux Chambres dès la rentrée.

M. Tirard a raconté son entrevue de la veille avec la commission du budget.

Tous les collègues du ministre des finances se sont engagés à réduire le plus possible leurs demandes de crédits supplémentaires.

M. Waldeck-Rousseau a indiqué les modifications qu'il compte apporter au projet de loi sur les associations. Le ministre de l'intérieur s'est attaché à établir une distinction entre les associations civiles et les congrégations religieuses.

Enfin, l'amiral Peyron a soumis à la signature du Président de la République un décret qui doit paraître au *Journal officiel* et qui institue un nouveau conseil supérieur des colonies. Ce conseil comprendra des sénateurs, des députés et des membres des Chambres de commerce.

La nomination de M. Jean-Casimir Périer comme sous-secrétaire d'État à la guerre soulève les colères radicales. On rappelle qu'il a donné sa démission pour ne pas voter les lois d'exception contre les princes d'Orléans ; soyez certains que cette circonstance sera exploitée par les orateurs de l'extrême gauche qui vont dresser un acte d'accusation contre le cabinet Ferry en lui reprochant d'être orléaniste et clérical.

Le Parlement, après avoir cité les cercles qui viennent de voter des remerciements civiques au général Thibaudin, fait cette juste réflexion :

« Les gens auxquels l'enthousiasme ne fait point perdre tout sang-froid pourront trouver singulier qu'on permette aux cercles de s'occuper aujourd'hui de politique, alors qu'on le leur interdisait à l'époque où parurent les décrets contre les congrégations. Mais il y a cercles et cercles. »

Le général Campenon a retiré la circulaire que le général Thibaudin avait adres-

sée aux commandants de gendarmerie et qui leur prescrivait d'adresser des rapports politiques au ministre de la guerre.

Le général Campenon vient d'annuler le projet de suppression de l'Hôtel des Invalides qui avait été préparé par le général Thibaudin, et qui devait être présenté à la Chambre pendant la session qui va s'ouvrir.

Les radicaux de Rouen ne se sont pas contentés de siffler M. Ferry. Dans la soirée de samedi, un grand nombre de placards injurieux pour le président du Conseil ont été collés sur les murs. La police n'a pu les faire disparaître que le dimanche matin.

LA GARDE NATIONALE.

La commission municipale de Paris chargée d'étudier les propositions du citoyen Joffrin, s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville, pour examiner la question de savoir s'il convient, oui ou non, de mettre à l'ordre du jour, aussitôt après la rentrée du conseil municipal, le rapport de M. Desmoulins, concluant à émettre un vœu :

1° Pour l'armement de tous les citoyens, 2° et pour le licenciement de tous les agents de la police.

M. Laisant, député de la Loire-Inférieure, a rendu compte, dimanche 7 octobre, de son mandat, au théâtre de la Renaissance, à Nantes, en présence de 3,000 personnes. Il a expliqué ses votes contre le ministère, les conventions conclues avec les compagnies de chemins de fer, son imprévoyance au sujet de l'arrivée du roi Alphonse et la révocation du général Thibaudin. Il a traité les ministres d'orléanistes et de réactionnaires.

ENCORE UNE BOMBE. — On télégraphie de Lyon, 16 octobre, au *Temps* :

« Une bombe a été lancée hier soir dans l'enceinte du monument dit des Capucins, aux Brotteaux. Cet engin, de même fabrication que celui qui fit explosion dernièrement à la mairie de la Croix-Rousse, était entouré de linges imbibés de pétrole, qui ont pris feu après l'explosion. La bombe, étant tombée dans un carré de fleurs, n'a produit aucun accident. »

ÉTRANGER

PORTUGAL. — Des télégrammes de la frontière de Portugal disent que 3,000 paysans portugais se sont mis en insurrection aux environs de Valenza de Minho aux cris de : Vive la République !

Un détachement de 40 soldats portugais, envoyés pour rétablir l'ordre, a été repoussé, et un certain nombre de soldats et de paysans ont été blessés.

plantation, c'est M. Mac Dowel. M. Mac Dowel est un intrus en ce qui concerne la civilisation, il n'a jamais pu accepter la simplicité et le sans-gêne des mœurs américaines. Ainsi, il attend que la cloche sonne l'heure du dîner, et le voilà vêtu de noir et cravaté de blanc, avec tout le rigorisme d'étiquette d'un noble anglais qui attend ses hôtes pour les conduire à la salle à manger.

— Ah ! à la bonne heure ! s'écria tout à coup le vieillard en apercevant une jeune femme qui venait à sa rencontre en toilette de soirée. Mes compliments, chère Sarah, cette robe est d'un goût parfait.

— Vous me rassurez, dit la jeune femme en mimant ; moi je me trouvais à faire peur.

— Avouez plutôt que vous voulez faire tourner la tête à nos hôtes.

— Bah ! seriez-vous jaloux ? Oh ! rassurez-vous, le baronnet a d'autres idées en tête. Quant au Français, faites à notre femme l'honneur de croire qu'il n'existe pas pour elle. Un homme qui passe sa vie à regarder des cailloux. Fi !

— Ingénieur des mines, ma chère, répliqua le vieillard. D'ailleurs, êtes-vous bien sûre que M. Le-comte soit ce qu'il paraît être ?

— Que voulez-vous qu'il soit ?

— Eh ! eh ! eh ! dit le vieillard en souriant finement, nous verrons, nous verrons bien.

Et il se frottait les mains à s'enlever l'épiderme.

Des troupes sont parties hier matin de Porto dans la direction de Valenza.

On n'a aucune nouvelle de Lisbonne à ce sujet, bien que les lignes du télégraphe communiquant avec cette ville fonctionnent régulièrement.

El Dia donne quelques détails sur les désordres qui viennent d'éclater en Portugal. L'émeute a commencé à Coura, près de Valenza de Minho, à l'occasion d'un enterrement. Les paysans, rassemblés en armes au son du tocsin, ont repoussé un détachement de troupes qui a dû se retirer à Paredes où il s'est fortifié.

El Dia confirme que les paysans portugais crient : Vive la République !

Des troupes d'infanterie et de cavalerie sont parties de Porto pour rétablir l'ordre.

TREMBLEMENT DE TERRE A CHIO. — Un fort tremblement de terre qui a duré huit à dix secondes a éclaté à Chio. Quelques vieilles maisons ont été détruites et plusieurs personnes blessées.

Un grand émoi règne dans la population. Le tremblement de terre a été aussi ressenti dans l'île de Syra, dans le détroit des Dardanelles et à Smyrne.

La ville d'Aivalik en Asie-Mineure a été très-ébranlée. On parle de plusieurs victimes.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

M. Baguenier-Désormeaux, juge au tribunal de Cholet, a envoyé sa démission à M. Martin-Feuillée, ministre de la justice.

Voici la lettre de M. Baguenier-Désormeaux :

« Monsieur le garde des sceaux, » En 1880, lors de l'exécution des décrets du 29 mars, je vous ai adressé ma démission des fonctions de juge d'instruction pour ne conserver que celles de simple juge.

« Aujourd'hui, en présence de l'application de la loi du 30 août, j'ai l'honneur de vous adresser ma démission entière de mes fonctions judiciaires.

« Je considère, en effet, qu'il est de ma dignité et de mon devoir de suivre, dans la retraite qui leur est imposée, notre premier président M. Jac, le président du tribunal de Cholet, M. Faligan, et mes autres collègues du ressort de la Cour d'Angers.

« Je vous prie, Monsieur le garde des sceaux, que dès maintenant je cesse toute fonction.

« Recevez, Monsieur le garde des sceaux, l'assurance de mon respect.

» H. BAGUENIER-DÉSORMEAUX. »

LA CLASSE DE 1882.

La date de l'appel de la classe 1882 (armée de terre) n'est pas encore fixée. On croit que cette date sera, cette année, légèrement reculée, et que les conscrits ne seront appelés que pour la deuxième quinzaine de novembre.

En ce moment, le bruit d'une scène qui avait lieu à l'autre bout de la véranda, mais dont les acteurs étaient masqués par la colonnade, attira l'attention de mistress Mac Dowel et de son mari. Un homme riait à gorge déployée, pendant qu'une voix jeune et fraîche s'écriait anxieusement :

— Arrêtez... de grâce, arrêtez-la.

— Qu'y a-t-il, Harry ? demanda mistress Mac Dowel, qui s'était approchée au bruit.

Une jeune fille d'une merveilleuse beauté s'avança l'œil en feu, la poitrine haletante.

— Oh ! madame, dit-elle, c'est affreux ! Si vous saviez, votre frère...

— Qu'a-t-il donc fait, ma chère Nancy ? dit à son tour M. Mac Dowel, qui s'était approché aussi.

— O père !... il a... il a...

La jeune fille, incapable d'achever, montra du doigt les piliers de la véranda où grimpaient les grenadilles.

Autour de l'un de ces piliers volaient des oiseaux-mouches qui semblaient en proie à une vive agitation ; ils faisaient briller au soleil leur gorge couleur de feu et leurs ailes couleurs d'émeraude.

— Eh ! quoi ! dit M. Mac Dowel en souriant, ce sont ces pauvres petits oiseaux qui ont causé à ma chère Nancy une pareille frayeur ?

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

Les trains de nuit circulant sur le réseau de la Compagnie d'Orléans sont chauffés à partir d'avant-hier, 15 octobre.

Dans son audience du 14 octobre, le tribunal de simple police d'Angers a prononcé 66 condamnations, dont 33 pour ivresse. Et on dit qu'il n'y a plus de vin !

Le crime de Saint-Jean-de-Linières.

(Nouveaux détails.)

Dimanche matin, la femme de Jobard, garde particulier du baron d'Hérissém, avait supplié son mari de rester à la maison, lui disant que s'il sortait, il courait à une mort certaine. Ces paroles furent malheureusement trop vraies. Malgré les supplications de sa femme, Jobard voulut poursuivre le braconnier : aussi cette imprudence lui coûta-t-elle la vie.

Non loin de la maison du garde se trouve le château de Kergos. Une longue allée partant de là aboutit au bois. C'était par cette allée qu'avait passé le maraudeur avant de s'enfoncer dans les taillis. Le garde lui aussi avait suivi la même voie pour sortir dans la prairie qui se trouve sur la lisière de la forêt.

La femme de l'infortuné Jobard, restée tout le temps à la fenêtre pour suivre des yeux le pas de son mari, entendit, en même temps que le coup de fusil, des cris qu'elle ne reconnut que trop, hélas ! A peine vêtue, elle courut voir ce qui se passait, mais elle ne vit et n'entendit plus aucun bruit.

Elle était sur le point de retourner à sa maison, quand les aboiements du chien qui avait accompagné son maître la guidèrent vers le lieu du crime. Sur le bord du bois, dans un petit pré, à deux cents mètres de la ferme de la Caharaie, elle trouva son mari étendu sans mouvement ; à côté de lui était son fusil chargé et les chiens rabattus sur les amorces ; Jobard avait reçu de près toute la charge en pleine poitrine : le cœur, le foie et le poumon étaient criblés de grains de plomb ; la mort avait été instantanée. Qu'on juge de la douleur poignante de la malheureuse femme.

Eperdue, elle courut en poussant des cris lamentables chercher les fermiers voisins. Ceux-ci s'empressèrent de consoler la veuve et transportèrent à sa demeure les restes du garde infortuné.

Jobard avait 37 ans. Tout porte à croire qu'il a été victime d'une vengeance particulière et que son ennemi a bien réussi à l'attirer dans ce guet-apens : les braconniers, quand ils veulent faire leurs coups, ne vont pas faire du bruit autour de la maison du garde et, à sa vue, ils ont le soin de se sauver le plus vite possible.

Nous apprenons que deux braconniers, sur qui pèsent les plus graves soupçons, ont été arrêtés dans la soirée d'hier.

(L'Anjou.)

VOLBUR PRIS AU PIÈGE.

Il nous arrive de Nyoiseau (arrondissement de Segré) une histoire assez curieuse. Depuis quelques semaines, un individu déclarant se nommer Morin avait loué une maison isolée. Personne ne le connaissait dans la commune et ne savait d'où il venait.

Dans les premiers jours de la semaine, il fit offrir à M. Maussion, maréchal-ferrant, de lui vendre un cheval. Celui-ci, auquel Morin n'inspirait aucune confiance, hésita au premier lieu, puis se rendit chez lui accompagné d'une autre personne.

Le maquignon voulait deux cents francs de sa bête.

Maussion ne voulut lui en donner que 90 fr. ; Morin accepta enfin, mais l'acheteur, ayant pris possession du cheval, remit l'argent au maire, qui prévint le vendeur que cette somme ne lui serait remise que dans le cas où il pourrait prouver que le cheval lui appartenait légitimement.

Morin répondit qu'il habitait ordinairement Craon et y donna rendez-vous au maire ; ce dernier ne l'y trouva pas.

Il fit annoncer alors qu'il lui avait été impossible de se rendre à Craon et qu'il attendait Morin à la mairie pour lui remettre l'argent de Maussion.

Il comptait pouvoir s'emparer ainsi de la personne de Morin.

Celui-ci fut pour cette fois plus fin que ceux qui le cherchaient et se garda bien de se rendre à l'invitation du maire.

Peut-être se souvint-il à propos du bloc enfariné de la table.

cinq longues rangées de bâtiments dont les constructions légères rappelaient vaguement un baraquement de troupes en Europe : c'étaient les cases des nègres chargés de la plantation. Mais, quant à l'habitation du maître, on n'en voyait nulle trace. Cependant une longue avenue, qui montait en pente douce des bords du Mississipi jusqu'à un bois d'orangers et de citronniers où elle allait se perdre, y conduisait sans doute.

En effet, quand on avait dépassé le bois, qui n'était là que pour procurer un peu de fraîcheur à l'habitation et protéger ses habitants contre les vents brûlants du Sud, on se trouvait en présence d'un assez joli château. Cette construction devait certainement son origine à quelque colon français, car elle était du plus pur style Louis XIII. En vérité, la masse de ces briques rouges flanquée de clochetons ne faisait pas trop mauvaise figure, malgré la large véranda qui, selon la mode du pays, régnait tout le long de la façade. Au reste, le fâcheux effet de la véranda est atténué par des grenadilles qui couvrent les piliers de verdure et de larges fleurs d'un rouge pourpre avec des pistils et des étamines blancs.

Sous la véranda, se promène un petit vieillard vil comme un pinson, alerte, frétilant, qui se tourne, se retourne, met ses gants, les ôte pour les remettre encore, et donne tous les signes de la plus vive impatience. C'est le propriétaire de la

On fit une perquisition dans la maison qu'il avait louée et l'on n'y trouva rien. L'absence des meubles était complète; il n'y avait dans les greniers ni foin, ni paille. Morin aura sans doute regagné Angers, où, avec l'aide de quelques coquins de son espèce, il poursuivra le cours de ses exploits jusqu'au jour — peu éloigné, espérons-le! — où la police lui posera la main sur l'épaule.

C'est égal il doit en vouloir singulièrement à M. Maussion qui lui a bien joué le plus vilain tour imaginable.

Le cheval a été laissé en fourrière chez ce dernier et l'argent demeure entre les mains du maire. (Patriote.)

TOURS.

Acte de courage. — Un accident qui aurait probablement coûté la vie à deux personnes sans l'intervention d'un courageux citoyen, s'est produit dimanche à la gare de Tours.

M. Barberon, tailleur de pierres, et sa femme, ayant voulu monter dans le train de Nantes qui était en marche, sont tombés sur la voie, dans la partie où le quai est ceinturé pour la manœuvre des wagons. M. Pressé, caporal à la compagnie des sapeurs-pompier de Tours, témoin de l'accident, a bondi sur la voie et a été assez heureux pour les retirer aussitôt et éviter ainsi un horrible accident. M. et M^{me} Barberon en ont été quittes pour une émotion facile à comprendre.

LE MANS.

Les habitants du Mans ont trouvé un joli mot pour dépeindre la prestance républicaine du monosyllabique M. Hat, leur nouveau président du tribunal de première instance.

C'est le journal la *Sarthe* qui nous le donne. Ils l'appellent le *Magnific-Hat* ou *Magnifique Hat*.

NANTES.

On lit dans l'*Espérance du Peuple* paru hier à Nantes :

« Le feu n'est pas encore complètement éteint dans la maison du *Louvre*; de l'amas de décombres et de marchandises s'échappe une épaisse fumée.

« Le mur de la façade est tombé en grande partie; il s'en détache de temps en temps des pierres qui compromettraient la sécurité publique. Aussi la circulation est-elle toujours interdite dans la rue du Calvaire.

« Comme tout danger n'a pas encore disparu, la pompe à vapeur est installée place du Bon-Pasteur, prête à fonctionner dès que le besoin s'en fera sentir. »

A propos de l'incendie du *Louvre*, on communique au *Phare de la Loire* la note suivante :

« M. Constant Latinié, employé de la maison Belval, rue d'Orléans, est arrivé à 40 heures 1/2, rue du Calvaire, en face des magasins du *Louvre*, et a entendu crier : Au feu ! Il s'est précipité sous la porte cochère

au moment même où M. Hubert descendait en chemise. M. Hubert cria immédiatement : « Mes livres. » Aidé de M. Latinié, il défonça la porte; M. Latinié était en compagnie d'un pompier arrivé en même temps que lui.

« Connaissant la disposition du magasin, M. Latinié s'avança en rampant jusqu'à la caisse, d'où il sortit deux livres pris au hasard. Rendu dans la cour, il entendit une voix de femme criant : « Sauvez mes enfants ! » Il gravit vivement l'escalier conduisant aux appartements. Arrivé au troisième, il trouva M^{me} Hubert qui lui remit un de ses enfants; en même temps on remit un second enfant à une bonne qui se trouvait là. Ces enfants furent transportés, l'un chez M. Drieux et l'autre chez M^{me} Houssier. Une amie de M^{me} Hubert, voyant le danger et le peu de sécurité qu'il y avait en restant aussi près du foyer de l'incendie, emmena M^{me} Hubert et ses enfants. M. Constant Latinié les accompagna en portant un des enfants; le second fut transporté par M. Laugé fils.

« Arrivée chez cette amie, M^{me} Hubert réclama son mari, lequel fut retrouvé dans la cour du Sport. Ramené auprès de sa famille, il pensa à sauver un portefeuille contenant différents papiers d'affaires; il revint à son magasin avec M^{me} Hubert, accompagnée de M. Latinié qui lui donnait le bras, et escortée de quelques pompiers que le commandant lui avait donné, ils montèrent l'escalier pour rejoindre l'appartement dans une armoire duquel se trouvait ledit portefeuille.

« Constant Latinié essaya, éclairé d'une bougie, de pénétrer dans la pièce où il comptait trouver le portefeuille. N'ayant pas la clef, un pompier brisa à coups de hache la porte d'une armoire. La bougie s'étant éteinte, il chercha tout en tâtonnant et il put enfin mettre la main sur le portefeuille qui fut remis par lui à une personne qu'il croit être M. Charroin.

« C'est à ce moment qu'il se trouva mal et qu'il fut transporté au Sport où il reçut les soins nécessités par son état. »

A Nantes, le prix du pain pour la deuxième quinzaine d'octobre est fixé à 4,90 les six kilos, soit une diminution de 40 centimes sur la quinzaine précédente.

Par décret, en date du 9 octobre, le 2^e conseil de guerre de la 14^e région de corps d'armée séant à Brest est supprimé à partir du 4^e décembre prochain.

Les affaires ressortissant à ce conseil seront portées devant le conseil de guerre séant à Nantes.

M. COURTOIS, opticien, directeur des Grands Magasins des ouvriers réunis installés place de la Bilange, informe sa nombreuse clientèle que, n'allant en ville que sur demande, il ne sera présenté aucun article à domicile provenant de ces magasins. M. COURTOIS engage le public saumu-

rois à se méfier des supercheries auxquelles son séjour à Saumur pourrait donner lieu.

SAISON D'HIVER 1883-84.

La maison de la BELLE JARDINIÈRE

26, Rue d'Orléans, SAUMUR.

Prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle possède actuellement un assortiment considérable de vêtements en tous genres, nouveautés mi-saison et hiver.

Cette maison, comme sa vieille réputation le comporte, se recommande toujours par la qualité de ses draperies, l'élégance de sa coupe et la modicité de ses prix exceptionnels de bon marché.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 16 octobre.

La Bourse d'aujourd'hui présente à peu près le même aspect que celle d'hier, la tendance est peut-être un peu plus ferme, mais les différences de cours sont à peu près insignifiantes.

C'est ainsi que nous retrouvons le 3 0/0 à 78 et 78.05, dernier cours 78.10, l'amortissable à 79.75 et 79.80, le 4 1/2 0/0 1883 à 107.97, 108 et 108.05 et en dernier lieu à 108.07.

La Banque de France demeure stationnaire à 5,325.

La Banque de Paris et des Pays-Bas varie entre 902.50 et 905.

La Banque d'Escompte est à 505.

Le Crédit Foncier a de nombreuses demandes entre 1,230 et 1,237.50; les obligations de son groupe sont également bien tenues à 350 les foncières nouvelles et à 445 et 448 les communales 1880.

Les chemins français ne subissent aucune modification: le Lyon se retrouve à 1,370, le Midi à 1,435, le Nord à 1,822.50, l'Orléans à 1,277.50.

Le Suez est faible: de 2,300 il tombe à 2,297.50, puis à 2,295. La recette du transit pour la journée d'hier a été de 140,000 fr.

Le Panama est sans affaires à 493.75. Les obligations nouvelles Panama demeurent sans acheteurs à 1 fr. 75 et 2 fr. en dessous de leur prix d'émission.

L'Italien 5 0/0 demeure à 91.05 et 91.15. L'Égypte Unifiée à 358.45 et 358.75. L'Extérieure espagnole à 57 5/8. Le Turc 5 0/0 est à 9.80. La Banque Ottomane à 708.75.

En somme, il se traite peu d'affaires. On s'occupe principalement de la liquidation qui s'effectue avec des prix de reports assez bas.

Les positions des vendeurs à découvert servent de contre-parties aux acheteurs à reporter.

BIBLIOGRAPHIE

MARTHA, poème patriotique, par PAUL SOULLISSE.

Édition de luxe sur papier Japon. — Prix: UN FRANC.

Adresser les demandes à l'auteur, rue Saint-Germain, à Poitiers.

Dans le dernier numéro du *Jeune Age illustré*, 13 octobre, n° 146, le courrieriste, M. Brébion, termine le récit d'une course de montagnes en Dauphiné. Par ce récit, écrit en vue d'éveiller chez les enfants le goût de ses salutaires excursions, le cour-

rieriste a essayé de donner une idée de l'extase qui vous saisit sur les sommets. Autant que son cadre le lui permettait, il a, par les péripéties de la course, par le rappel de la vision des choses humaines qu'on laisse derrière soi en montant, il a, disons-nous, tenté de préparer ses lecteurs à l'isolement grisant, pour ainsi dire, à l'exaltation d'âme et d'esprit qu'on éprouve sur les cimes alpestres. Le même numéro du *Jeune Age* contient un amusant dialogue d'un enfant avec son polichinelle, un article pour les enfants bien élevés, en vue de l'égalité d'humeur, puis la fin du *Voyage dans la haute Italie et la Véridique histoire de Brigitte et de son cousin Jacot*. Abonnement, un an: 10 francs, chez Palmé, 76, rue des Saints-Pères; 45 centimes le numéro.

BONNE NOUVELLE

Nous apprenons avec plaisir que les Ouvriers Opticiens réunis, dont les grands magasins sont situés place de la Bilange, à Saumur, séjourneront encore quelques jours dans notre localité. En raison du grand nombre de commandes faites à ces ouvriers spécialistes, on pourra ainsi admirer encore ce riche établissement contenant plus de 50,000 paires de lunettes et pince-nez montés de nouveaux verres cylindriques et cristal de roche pour toutes les vues. Un choix immense de Baromètres, Longues-Vues, Jumelles, Loupes et Microscopes en tous genres.

Tous les matins, de neuf heures à onze heures, consultations gratuites pour la vue. Le docteur Bertrand, oculiste de Paris, est attaché à l'établissement comme opérateur. — Les ouvriers opticiens se chargent de toutes les réparations.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 14 octobre 1883.

Versements de 49 déposants (6 nouveaux), 10,162 fr.

Remboursements, 38,302 fr. 33 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REROU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

EAUX-BONNES

Eau minérale naturelle contre: Rhumes Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt: toutes Pharmacies.

Vente annuelle: Un million de bouteilles.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

2 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES VENDANGES DE SURESNES

PREMIÈRE PARTIE

LA COURSE AUX ANES (suite).

Un murmure de désolation accueillit ces dernières paroles, et les comédiens se regardèrent entre eux avec stupeur.

Paul Poisson rompit le premier le silence.

— Mes amis, fit-il avec gaieté, voulez-vous que je vous dise mon opinion personnelle ?

— Oui, oui !

— M'est avis que monseigneur le lieutenant de police et ses serviteurs sont un tas de niais. Ils ne connaissent pas le premier mot de leur métier.

— Comment cela ?

— Le seul lieu du monde où ils aient quelque chance de découvrir le visage de Péchantré, c'est justement celui auquel ils n'ont pas pensé.

— Lequel ?

— Tout Paris assiste demain aux vendanges de Suresnes, n'est-il pas vrai ?

— Sans doute, mais quel rapport ?

— Si Péchantré est encore de ce monde, Péchantré ne peut manquer de se rendre à cette fête.

Si, au contraire, son absence y est dûment constatée, nous aurons le droit de conclure de cette énormité que l'auteur et le manuscrit sont vraiment perdus.

— Mais le moyen de nous assurer ?

— Rien de plus aisé. Rendons-nous demain aux vendanges, et prenons part au défilé !

Cette idée sourit aux dames.

— Mais la répétition ? objecta le régisseur.

— Levée ! crièrent toutes les voix avec un ensemble admirable.

Et ce fut ainsi que la partie de Suresnes se trouva votée par acclamations.

Restait à en préparer l'exécution.

La question du transport parut tout d'abord aux comédiens un obstacle insurmontable, vu le peu de temps qui leur restait pour se mettre en rapport avec les loueurs.

Plusieurs de ces demoiselles s'offrirent gracieusement pour mettre à la disposition de la troupe un certain nombre de carrosses appartenant à tel et tel grand seigneur qui n'avaient rien à leur refuser.

Mais le comédien Desmarres, se souvenant que, sept années auparavant, il avait créé le rôle du paysan Thibault dans la pièce de Dancourt, jura qu'il n'irait pas à Suresnes autrement que porté sur un âne.

Cette résolution originale obtint un succès d'enthousiasme, et l'on ne songea plus qu'aux moyens

les plus expéditifs d'organiser cette pantalonnade.

Deux commissaires furent nommés, à l'effet de recruter pour le lendemain, à la première heure, le contingent d'animaux nécessaire.

Ces deux messieurs, qui n'étaient autres que Ponteuil et du Bocage, c'est-à-dire les deux plus récents débutants de la troupe, se consacrèrent avec un dévouement des plus louables à l'heureux succès de leur mission.

Ce n'était pas chose facile que de réunir du jour au lendemain un escadron de cette sorte.

Enfin, à force de faire miroiter aux regards de Gros-Jean de beaux écus à l'effigie du roi Louis XIV, à force d'allécher Pierre ou Nicolas à l'aide de billets de faveur pour le prochain spectacle, les deux jeunes gens eurent la satisfaction de voir s'alligner en bataille, devant la porte de la Comédie, vingt-huit bourriquets.

A l'heure convenue, c'est-à-dire avant l'aube, tous nos voyageurs se trouvèrent réunis dans la rue Neuve-Saint-Germain-des-Prés. Les hommes enfourchèrent leurs montures, et les femmes furent hissées sur le dos des leurs, et la cavalcade défila avec un entrain des plus réjouissants.

Pour éviter d'éreinter les bêtes outre mesure, et pour ménager leurs jarrets en vue du retour, on convint que le trajet s'effectuerait en deux étapes successives.

En conséquence, on prit la précaution de sortir

de Paris plusieurs heures avant que la masse des Parisiens ne se portât sur la route.

On mit pied à terre en face d'un fourré épais, et on s'y enfonça de manière à échapper aux regards importuns.

Là, on s'assit sur l'herbe, et on salua le lever de l'aurore en ingurgitant quelques comestibles et en cassant le cou à quelques flacons.

Après quoi, bêtes et gens, sentant leurs forces réparées, s'élançèrent en dehors du taillis et firent irruption sur la route royale.

C'était le moment où celle-ci commençait à disparaître sous une poudreuse avalanche de voitures lancées à fond de train et de cavaliers galopant avec fureur.

Rien de plus féérique que cette course vertigineuse des véhicules les plus disparates.

A la suite du haut carrosse aristocratique, quo huit bêtes de sang emportaient avec majesté, on voyait rouler la modeste patache du petit bourgeois, pileusement remorquée par une rosse étique.

Et les chevaux hennissaient, et les conducteurs juraient, et les fouets des postillons déchiraient les airs avec fracas, et toute cette cohue suait, peinait, besognait, riait, chantait, bondissait, volait avec un entrain assourdissant.

(A suivre.)

Justin BELLANGER.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 OCTOBRE 1885.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.	
3 % amortissable.	77 95	78	Est	740	740	OBLIGATIONS.					
3 % amortissable.	79 80	79 75	Paris-Lyon-Méditerranée.	1372 50	1375	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	505	505	Gaz parisien	512	515
4 1/2 % (nouveau)	106	106 30	Midi	1141 25	1140	— 1865, 4 %	512	512	Est	353 25	353 25
Obligations du Trésor.	107 95	108 05	Nord	1813 75	1820	— 1869, 3 %	402	400	Midi	360	360
Banque de France	505	503	Orléans	1280	1280	— 1871, 3 %	368 50	383	Nord	366	366 25
Société Générale	5340	5225	Ouest	780	775	— 1875, 4 %	507	505	Orléans	362	362 50
Comptoir d'escompte	500	500	Compagnie parisienne du Gaz.	1332 50	1335	— 1876, 4 %	505 50	504	Ouest	359	359
Crédit Lyonnais	970	975	Canal de Suez.	2305	2305	Bons de liquid. Ville de Paris.	530	530	Paris-Lyon-Méditerranée.	361	364
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1335	1245	C. gén. Transatlantique.	502 50	500	Obligations communales 1879.	444	445	Paris-Bourbonnais	366	362
Crédit de France	330	330				Obligat. foncières 1879 3 %	450	449	Canal de Suez	570	570

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)			Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1883)													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR							
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.			Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.				
6 — 45 — matin (s'arrête à la Possonnière)			Saumur. (départ)	6 05	8 50	1 05	3 00	7 55	Montreuil-Bellay (départ)	6 55	9 45	4 27	8 30	11 03		
8 — 56 — matin, omnibus-mixte.			Chacé-Varrains	6 15	9 01	1 16	3 16	8 05	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 13	10 07	4 43	8 46			
1 — 25 — soir,			Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	9 10	1 25	3 30	8 13	Chacé-Varrains	7 22	10 20	4 51	8 54			
3 — 32 — express.			Montreuil-Bellay (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 47	8 28	Saumur (arrivée)	7 35	10 33	5 3	9 06	11 35		
7 — 15 — omnibus.																
10 — 36 — (s'arrête à Angers).																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.		
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.			Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.		
8 — 21 — omnibus.			Saumur (départ)	6 05	7 55	Thouars (départ)	8 56	3 50	Montreuil (départ)	7	1 53	8 35	Poitiers (départ)	5 50	12 10	
9 — 37 — express.			Montreuil-Bellay	7 03	8 40	Brion-sur-Thouet	9 09	4 02	Loudun	7 58	2 49	9 33	Neuville	6 28	12 55	
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.			Lernay	7 14	8 51	Lernay	9 18	4 16	Arçay	8 27	3 14	9 53	Mirebeau	6 55	1 38	
4 — 44 —			Brion-sur-Thouet	7 27	8 59	Montreuil-Bellay	9 45	4 27	Mirebeau	9 23	4	10 47	Arçay	8 01	2 27	
10 — 24 — express-poste.			Thouars (arrivée)	7 46	9 16	Saumur (arrivée)	10 33	5 03	Neuville	9 55	4 25	11 17	Loudun	8 38	3 13	
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.									Poitiers (arrivée)	10 32	4 56	11 52	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 09	

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE :

1^o UN CLOS, situé canton de Grenelle, commune de Saumur, avec grotte, contenant 38 ares 27 centiares.

2^o 24 ares 75 centiares de TERRE, au même lieu.

3^o 9 ares 68 centiares de VIGNE, aux Marigrolles, même commune.

Entrée en jouissance de suite.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M^e MÉHOUS. (619)

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE :

1^o Le Moulin à eau de la Grande-Fontaine, situé commune de Brézé.

2^o Un Moulin à vent (nouveau système à tour), situé au lieu dit l'Aubue, même commune.

3^o Et divers Immeubles, situés même commune.

Pour traiter, s'adresser audit M^e MÉHOUS ou à M. PÉCHER, géomètre-expert à Saumur. (620)

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M^e LAUMONIER.

A VENDRE
Par adjudication volontaire,
Le dimanche 4 novembre 1883, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire,

DIVERS IMMEUBLES
Situés à St-Hilaire-St-Florent, Et appartenant à M. Jean COLLINET.

24 ares de terre, au Bois-de-la-Noue.
13 ares 50 centiares de vigne, au même lieu.
11 ares de vigne, au même lieu.
11 ares de terre, au Veau.
Une MAISON et 2 ares 75 de terre, à la Tour-de-Menive.
S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

VIN A VENDRE
40 barriques, raisins rouges, fait à blanc, au château de Monsabert, commune de Coutures.

Étude de M^e FELIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, Grand'Rue, n^o 8.

VENTE
PAR ADJUDICATION
SUR SAISIE IMMOBILIÈRE
A l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur
Le 27 Octobre 1885, heure de midi
DU

GRAND HOTEL DE LA PAIX

Magnifique immeuble et vastes dépendances de construction toute récente,
Sis ville de SAUMUR, rue Dacier.

ENTRÉE EN JOUISSANCE LE JOUR DE L'ADJUDICATION

Il existe pour cet Hôtel une promesse de bail de 6,700 francs que l'adjudicataire aura la faculté de réaliser.

MISE A PRIX : 80,000 FRANCS

S'adresser, pour les renseignements :
Audit M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué poursuivant la vente,
Et au greffe du Tribunal civil de Saumur.

IMPRIMERIE typographique à céder (brevet) dans une ville de l'Ouest. Bonne maison. Bel agencement. Matériel en très-bon état. Grandes facilités de paiement.

S'adresser à l'AGENCE HAVAS, place de la Bourse, 8, Paris, sous les initiales T. P.

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Pucès, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'HY, rue de la Tonnelie, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

A LOUER

Pour entrer en jouissance à la Toussaint prochaine.

LA MAISON DU MARCONNAY

Située à Parnay (Maine-et-Loire),

Comprenant : Grand jardin, terrasse, et de très-belles caves de niveau avec le sol et bien claires.

S'adresser à M^{me} BECQUET, au château de Parnay, ou à M. BEAUFILS, son homme d'affaires, à Souzay. (632)

ON DEMANDE un apprenti et un garçon de magasin, dans une Maison de Nouveautés.

S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e MEFFRAY, notaire à Beaufort.

A VENDRE
OU A LOUER
BELLE MAISON
Avec vastes servitudes et grand jardin,
Ville de Beaufort.

S'adresser audit M^e MEFFRAY, notaire.

COSMYDOR
Eau de Toilette incomparable sans acide ni vinaigre
Les hygiénistes de notre époque engagent à se servir journellement du COSMYDOR
Cette incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre, est recommandée pour les différents usages de l'Hygiène, de la Toilette et de la Santé. (S'emploie journellement)
SE VEND PARTOUT
DÉPÔT CENTRAL :
53, Boulevard Sébastopol, 53
PARIS

ON DEMANDE une cuisinière pour la campagne. Bonnes références sont exigées. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
PRÉSENTMENT
JOLI APPARTEMENT
Fraîchement restauré,
Rue de la Visitation, n^o 105.
BELLE VUE sur la Loire.

A VENDRE
UNE EXCELLENTE CALÈCHE
A un ou deux chevaux, couleur verte.
S'adresser à M. POTTIER, aux Rigaudières, Allonnes (Maine-et-Loire).

CHEVAUX D'ATTELAGE
M. AUGUSTE BOURBEAU, marchand de chevaux à Angers, arrive de Hollande et de Normandie avec 40 beaux chevaux d'attelage.
S'adresser à M. A. BOURBEAU, grande rue Volney, à Angers. (624)

M^e GOUTARD, notaire à Neuillé, demande de suite un Clerc sachant faire les actes courants.

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, SEUR

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

Fr. par mois

par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE